

# AVIS DE RETROCESSION D'UN DROIT AU BAIL D'UN LOCAL COMMERCIAL APPEL A CANDIDATURES



La Ville de Puteaux souhaite rétrocéder un droit au bail du local commercial situé 24 rue des Bas Rogers à PUTEAUX.

Le local à usage commercial dépend d'une petite copropriété de type R+3, sur la parcelle cadastrée section X n°50 et présente une surface d'environ 28 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée.

La rétrocession du droit au bail du local commercial est estimée à 16 800 € auxquels s'ajoutent le montant d'un dépôt de garantie 4800€.

Un cahier des charges fixant les conditions de rétrocession et le dossier à fournir par le potentiel repreneur est disponible.

Pour tout renseignement supplémentaire et visite du local, s'adresser à Madame Benmansour Belbey Morgane, Direction de l'Aménagement Urbain Durable.

Ligne directe: 01 46 92 94 61  
mail: [commerce@mairie-puteaux.fr](mailto:commerce@mairie-puteaux.fr)

